



Assistance Technique d'Ingénieur (ATI)

BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGÉNIEUR

ISTRES | CFAI Provence | **Rentrée en septembre chaque année**

NICE | Lycée Guillaume Apollinaire | **Rentrée en septembre chaque année**

CONTACT

NICE

Muriel Boiteau

06 07 67 40 79

boiteau@afpiprovence.com

ISTRES

Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat).

MÉTIER

Le technicien ATI permet la liaison entre les différents acteurs et partenaires d'une entreprise, associés à un projet industriel. Il est hautement qualifié de formation polyvalente, et dispose de connaissances techniques, d'aptitudes organisationnelles et du sens de la communication. Il collabore aux activités de l'équipe industrielle dans les domaines scientifiques, techniques, commerciaux et relationnels. Il seconde et représente un ingénieur ou un groupe d'ingénieurs, un chef de service ou un dirigeant de PMI.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Contribuer à l'élaboration et à la rédaction d'un cahier des charges fonctionnel
- Analyser une solution existante afin de la modifier ou de l'améliorer
- Actualiser et gérer une documentation et une base de données
- Conduire une étude de coûts de composants ou de produits
- Préparer des dossiers en vue de l'homologation d'un produit ou le dépôt d'un brevet
- Élaborer des documents nécessaires au développement d'une production
- Assurer les relations inter-entreprises, fournisseurs, sous-traitants
- Assister une équipe dans la gestion de projets
- Participer à l'organisation et à la gestion de production
- Modifier ou restructurer un atelier de production
- Améliorer un poste de travail
- Communiquer avec les clients, les fournisseurs, les autres services
- Participer à l'élaboration des documents commerciaux et technico-commerciaux
- Participer à des travaux de laboratoire : mesures, essais
- Contribuer à la veille technologique de l'entreprise
- Animer un groupe de projet, d'un groupe de travail
- Conseiller, assister, former du personnel
- Participer à la conduite d'une politique de sécurité et d'environnement de l'entreprise
- Participer à la conduite d'une politique de maintenance
- Assurer le suivi d'utilisation des équipements
- Mettre en application une politique qualité dans l'entreprise

SECTEURS CONCERNÉS : Industries de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique, industrie aéronautique, industrie chimique, pharmaceutique, agroalimentaire, laboratoire de recherche et de développement, centre de calcul, administration, armement, manufactures et biens d'équipement.

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, dispositif Pro A.

Durée : 2 ans | 675 heures de formation par an

Alternance : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de formation.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- Génie électrique
- Génie automatique
- Génie mécanique
- Hydraulique - Pneumatique
- Organisation industrielle
- Économie et gestion de l'entreprise
- Bureautique et outils de communication

FORMATION GÉNÉRALE

- Culture générale et expression
- Anglais
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sécurité, environnement

VALIDATION

BTS ATI - Assistance Technique d'Ingénieur

RÉUSSITE AUX EXAMENS JUIN 2025

Istres | CFAI Provence | **58,3%**

Nice | Lycée Guillaume Apollinaire | **100%**

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus de 15 ans et moins de 30 ans*.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- Admission en 1^{ère} année : être titulaire d'un baccalauréat général ou technologique, d'un baccalauréat professionnel MELEC, MEI, Aéronautique ou industriel ou d'un diplôme de niveau IV à orientation industrielle.

Assistance Technique d'Ingénieur (ATI)

- Admission en 2^{ème} année : être titulaire de la 1^{ère} année identique au diplôme en initial.

Qualités requises : Autonomie | Rigueur & Méthode | Esprit d'analyse et de synthèse | Polyvalence | Sens de la communication

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat.

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

Équipes pédagogique et administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques du **BTS ATI Assistance Technique d'ingénieur**, diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Education Nationale.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Licence Professionnelle | Diplôme d'Ingénieur

Exemples de métiers : Assistant d'ingénieur | Assistant en fabrication mécanique | Cadre technique d'études | Technicien en bureau d'études | Technicien en conception industrielle.

Insertion :

Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : **38%**

Insertion dans la vie active : **62%**

- Dont : **50%** sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'informations

EN PARTENARIAT AVEC

